

February 22, 2022

To: All Pioneer Manor residents, families and substitute decision makers

Re: COVID-19 Update #105

We thank everyone for their continued support and would like to share the following updates:

COVID-19 Outbreak Status

Public Health Sudbury & Districts has lifted the outbreak status for the York/Ramsey, Trillium and Pine Home Areas effective February 21, 2022. There are now twelve Home Areas where the individual outbreak status has been lifted (Lodge 1, Lodge 2, Cedar, Cranberry, Park Place, York/Ramsey, Ramsey/Scenic, Lilac/Mallard, Killarney, Pine, Tulip and Trillium). The outbreak status remains in place facility-wide and for the Poplar Home Area.

Presently, Pioneer Manor has three active cases of COVID-19 among residents (one symptomatic with self-limiting illness, two asymptomatic). In consultation with Public Health, the next round of surveillance testing for the Poplar Home Area will take place on Wednesday, February 23, 2022. Pioneer Manor monitors all residents for signs and symptoms consistent with COVID-19 and conducts daily Infection Prevention and Control (IPAC) audits with outbreak management support from Public Health Sudbury & Districts, Ontario Health, Health Sciences North, the Ministry of Long-Term Care and Pioneer Manor Physicians.

Easing Long-term Care Restrictions

The Ministry has announced an action plan to ease COVID-19 restrictions in Long-term Care Homes. The following changes to the visitor policy and resident absences policy were effective February 21, 2022:

- Resume all general visitors five years of age and older, who have had at least two COVID-19 vaccine doses. (Children under five years of age will continue to be restricted from entering the Home, except for infants 12 months or younger). General visitors will be permitted to visit residents only in Home Areas no longer on outbreak.
- Increase limits on the number of visitors (including caregivers) who may visit a resident at one time to three (in Home Areas that are not on outbreak). Although the number of visitors has increased, due to social distancing measures, residents who are in shared accommodations may have two visitors in the room at a time.
- All visitors are required to pass active screening requirements, including a rapid antigen test to be permitted entry into the Home.
- All residents can partake in social (day) absences regardless of vaccination status, as long as they do not reside in an outbreak area or on isolation. Residents will be required to be screened upon arrival and require a PCR test on day five. No isolation is required
- Residents who have had at least three COVID-19 vaccines doses can resume social (overnight) absences, as long as they do not reside in an outbreak area or on isolation. Residents will be required to be screened upon arrival and isolate until a negative PCR test is received from day five testing.

As always, should you have any questions, please do not hesitate to contact us.

Sincerely,



Aaron Archibald
Director, Long-Term Care Services

c.c.: Councillor Geoff McCausland, Chair, Community Services Committee
Ed Archer, Chief Administrative Officer
Steve Jacques, General Manager, Community Development
Dr. Maurice St. Martin, Medical Director
Andrée Quesnel, Nicole Jacklin, Managers of Resident Care
Dianna Foster – Family Council
Maria Aprea – Resident Council



Le 22 février 2022

Objet : Cent cinquième mise à jour sur la COVID-19

À l'attention des résidents du Manoir des pionniers, de leur famille et de leurs mandataires spéciaux

Nous remercions tout le monde de leur soutien continu. Cela dit, nous tenons à partager les mises à jour suivantes avec vous :

Mise à jour sur l'éclosion de COVID-19

Le 21 février 2022, Santé publique Sudbury et districts a déclaré l'éclosion terminée dans les aires résidentielles York/Ramsey, Trillium et Pine. L'éclosion est maintenant terminée dans douze aires résidentielles (Lodge 1, Lodge 2, Cedar, Cranberry, Park Place, York/Ramsey, Ramsey/Scenic, Lilac/Mallard, Killarney, Pine, Tulip et Trillium). Notez toutefois que le statut d'éclosion demeure en place à l'échelle du foyer et dans l'aire résidentielle Poplar.

À l'heure actuelle, le Manoir des pionniers compte trois cas actifs de COVID-19 chez les résidents (un résident présente des symptômes, mais sa maladie se résorbera d'elle-même et deux résidents sont asymptomatiques). Conformément aux conseils de Santé publique Sudbury et districts, le foyer administrera d'autres tests de surveillance dans l'aire résidentielle Poplar le mercredi 23 février 2022. Le Manoir des pionniers surveille tous les résidents pour tout signe et tout symptôme correspondant à la COVID-19 et vérifie au quotidien le respect des pratiques de prévention et de contrôle des infections (PCI). Il reçoit du soutien en gestion des éclosions de la part de Santé publique Sudbury et districts, de Santé Ontario, de l'hôpital Horizon Santé-Nord, du ministère des Soins de longue durée et des médecins du Manoir des pionniers.

Assouplissement des restrictions dans les foyers de soins de longue durée

Le ministère a annoncé un plan d'action pour l'assouplissement des restrictions liées à la COVID-19 dans les foyers de soins de longue durée. Les changements suivants aux politiques concernant les visites et les absences des résidents sont entrés en vigueur le 21 février 2022 :

- Tous les visiteurs généraux de cinq ans et plus qui ont reçu au moins deux doses d'un vaccin contre la COVID-19 peuvent recommencer à visiter le foyer. (Il est toujours interdit aux enfants de moins de cinq ans d'entrer dans le foyer, exception faite des bébés de 12 mois et moins.) Les visiteurs généraux sont autorisés à visiter uniquement les résidents habitant dans les aires résidentielles qui ne sont plus en éclosion.
- Jusqu'à trois visiteurs (y compris les personnes soignantes) peuvent visiter un résident à la fois (dans les aires résidentielles qui ne sont pas en éclosion). Bien que le nombre de visiteurs ait augmenté, en raison des mesures d'éloignement social, les résidents qui partagent une chambre ne peuvent recevoir que deux visiteurs à la fois dans leur chambre.
- Tous les visiteurs doivent subir un dépistage actif, y compris un test antigénique rapide, avant d'être autorisés à entrer dans le foyer.
- Tous les résidents peuvent quitter le foyer pour une absence de courte durée pour raisons sociales (sans nuitée), peu importe leur statut d'immunisation, pourvu qu'ils ne soient pas en isolement et qu'ils n'habitent pas dans une aire résidentielle en éclosion. Les résidents devront subir un dépistage à leur retour au foyer et passer un test RCP cinq jours après leur absence. Aucun isolement ne sera requis.
- Les résidents qui ont reçu au moins trois (3) doses d'un vaccin contre la COVID-19 peuvent recommencer à quitter le foyer pour une absence avec nuitée pour raisons sociales, pourvu qu'ils ne soient pas en isolement et qu'ils n'habitent pas dans une aire résidentielle en éclosion. Les résidents devront subir un dépistage à leur retour au foyer et s'isoler en attendant de recevoir des résultats négatifs au test RCP administré cinq jours après leur absence.

Comme toujours, si vous avez des questions, n'hésitez surtout pas à communiquer avec nous.

Sincèrement,



Aaron Archibald
Directeur, Services de soins de longue durée

- c. c. Conseiller Geoff McCausland, président, Comité des services communautaires
Ed Archer, administrateur en chef
Steve Jacques, directeur général du Développement communautaire
D^r Maurice St. Martin, directeur médical
Andrée Quesnel et Nicole Jacklin, gestionnaires des soins aux résidents
Dianna Foster – Conseil des familles
Maria Aprea – Conseil des résidents

